Conditions générales de vente formations 2026

TARIFS ET REGLEMENT

Le CNER est enregistré sous la référence N° 11753642975 auprès du préfet de région Ile-de-France. Il est exonéré de TVA selon l'article 261-7-1°b du C.G.I et tous les montants sont en euros nets à payer/

Les dates indiquées pour chacune des formations sont données sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Le règlement doit être effectué à réception de la facture adressée une fois la formation réalisée.

En cas de règlement par OPCO, son acceptation doit parvenir au CNER au plus tard 30 jours avant la date du stage faute de quoi l'organisme du stagiaire sera facturé.

Les frais d'inscription comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation. Si une reprise des formations en présentiel venait à arriver, ces frais comprendraient les pauses café.

INSCRIPTION

Votre inscription sera validée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et d'un bon de commande avec les informations nécessaires (N° SIRET, N° d'engagement, etc) à l'édition et au dépôt de la facture sur la plateforme CHORUS PRO. La formation sera confirmée une semaine avant, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. Si la formation est complète au moment de votre inscription, il vous sera proposé de la remplacer par une autre formation ou de vous placer sur liste d'attente.

ANNULATION OU MODIFICATION

Vous pouvez vous faire remplacer en nous adressant un mail nous en informant et nous indiquant les coordonnées de la personne qui vous remplacera (prénom, nom, fonction, mail et téléphone).

Vous pouvez changer de formation sans pénalité jusqu'à 30 jours avant la date de la formation initialement prévue, si la formation de remplacement n'est pas complète. Passé cette date, les conditions d'annulation s'appliquent.

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement de 70% du montant total de la formation si elles sont reçues au plus tard un mois avant la formation, et de 30% du montant dû si elles sont reçues entre 30 et 15 jours avant la

date de la formation. En cas d'annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de la formation, ou en cas d'absence le jour de la formation, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Le CNER se réserve le droit d'annuler, sans frais, une session en cas de force majeure, ou une session qui, trois semaines avant son ouverture, ne réunirait pas le nombre minimal d'inscrits pour le bon déroulement de la formation. Il sera alors proposé aux participants de se reporter sur un autre stage ou d'annuler leur inscription sans pénalité.

Le CNER se réserve le droit d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales.

Le CNER se réserve le droit de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire

Nous recommandons aux stagiaires de vérifier les modalités de modification ou de remboursement des frais de déplacement (en cas de reprise des formations en présentiel). En cas de report ou d'annulation de la formation, le CNER ne pourra être tenu pour responsable.

ORGANISATION

Au plus tard une semaine avant la date de la formation, les participants recevront un mail d'information pratiques tenant lieu de convocation.

A la fin de la formation, le formateur évaluera les stagiaires selon les modalités qu'il trouvera le plus appropriées (Quizz, QCM, etc…) et les stagiaires devront répondre à un questionnaire de satisfaction par rapport à la formation qu'ils auront suivie. Un certificat de réalisation leur sera adressé aux retours des évaluation et questionnaire de satisfaction complétés.